

*Les crédits*

posées par exemple. Je crains que cela ne projette dans la population une image très négative et donne évidemment l'occasion aux médias de présenter des reportages peu encourageants à la télévision. De tels reportages ne font que décourager les Canadiens, de sorte qu'ils ne veulent plus dépenser, se mettre en quête d'emplois ou quoi encore.

Il doit y avoir moyen de collaborer pour améliorer l'image que nous projetons, sans pour autant minimiser nos problèmes. Nous éprouvons des difficultés. Ces difficultés sont graves, mais je pense que nous y essayons tous d'y remédier. Je pense aussi que nous devons présenter une image beaucoup plus positive aux Canadiens, et cela en tant que Canadiens nous-mêmes.

Quand on pense que, selon les Nations Unies, notre pays est celui où il est le plus agréable de vivre, on peut se demander, à entendre ce qui se dit à la Chambre parfois, si cela est bien vrai.

**M. Comuzzi:** Monsieur le Président, je remercie très sincèrement mon collègue de ses observations.

Tout comme lui, je m'inquiète de l'impression que les Canadiens pourraient avoir de ce qui se passe dans cette enceinte à cause de l'incapacité de certains de mettre de côté leur sectarisme, lorsque l'économie et l'avenir de notre pays sont en jeu.

Si je peux donner au ministre un petit exemple de la façon dont le processus parlementaire peut donner d'excellents résultats, c'est ce qui s'est passé au cours des deux dernières semaines et demie dans le cas du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Nous subissons alors de très graves répercussions à Thunder Bay à cause de licenciements et d'un manque de crédits destinés au recyclage. Je tiens ainsi à féliciter le ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour l'immense aide qu'il m'a apportée tout au cours de ce processus jusqu'à l'annonce hier soir de l'affectation de 150 millions de dollars au recyclage et aux avantages accordés au chapitre de l'article 24 de la Loi sur l'assurance-chômage. Thunder Bay pourra donc en profiter, et on respectera ainsi les engagements qui avaient été pris.

Selon moi, le processus parlementaire peut toujours être amélioré, si on aborde les problèmes communs à tous les Canadiens dans l'intention de vraiment vouloir les régler et d'apporter toute l'aide voulue à cette fin.

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, je voudrais poser une brève question. Le député a-t-il jugé que les modifications apportées à la Loi sur les banques, à la Loi sur les assurances et à la Loi sur les sociétés de fiducie afin de permettre aux entreprises

visées d'accorder des prêts commerciaux amélioreront suffisamment l'accès aux capitaux pour permettre aux chefs de petite entreprise d'obtenir plus facilement l'argent dont ils ont besoin et a-t-il eu le sentiment qu'il y avait un resserrement du crédit ou que les établissements de prêt s'inquiétaient beaucoup de la solvabilité des entreprises réclamant des prêts?

Selon moi, la masse monétaire est assez importante à l'heure actuelle, étant donné que les taux d'intérêt sont très bas, mais le problème réside plutôt dans la réputation de solvabilité des entreprises.

**M. Comuzzi:** Monsieur le Président, je comprends ce que le député vient de dire. Je ne peux me prononcer sur les banques dans d'autres villes, mais je peux dire ce qui se passe dans ma circonscription de Thunder Bay—Nipigon. Je remarque que les chefs de petite entreprise, notamment les sylviculteurs qui emploient une vingtaine de personnes, ont tendance à venir me poser des questions. Je vais vous parler du cas d'un certain John Mackett dont les projets ont beaucoup de succès. Je ne veux pas citer de chiffres, mais vous saurez de quel montant il s'agit en l'occurrence, lorsque je vais vous dire qu'il prend son fond de roulement sur sa carte de crédit. Cela montre à quel point il a besoin de peu. Pourtant, les banques refusent de prêter à ce jeune, qui souhaite prendre de l'expansion, le capital de risque dont il a besoin.

• (1330)

Lorsque des jeunes entrepreneurs veulent lancer des entreprises et créer des emplois et lorsqu'on ne leur donne pas les moyens voulus pour le faire, cela m'amène à penser qu'il y a certaines lacunes dans notre système bancaire puisqu'on refuse de donner une chance à ces gens, de prendre un risque, et qu'on s'en tient seulement au bilan financier.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, juste une petite question.

Je souscris à l'évaluation qu'a faite le député du secteur bancaire. Peut-être pouvons-nous revenir plus tard sur la question des sociétés de fiducie car il y a là, à mon avis, largement de quoi vendre la nouvelle loi.

J'aimerais poser au député une question très précise au sujet du transport et du tourisme. Il me semble qu'il existe dans le secteur du tourisme des possibilités considérables de faire rentrer des dollars au lieu que ceux-ci ne sortent du pays. Il me semble qu'il existe dans le nord, pas seulement le nord de l'Ontario, mais le nord du Canada tout entier, d'énormes possibilités de redonner du travail aux gens et de leur apprendre un métier non à court terme, mais à long terme.